



**Conseil régional**  
Front de Gauche  
Ensemble, l'Île-de-France  
Alternative Écologiste et Sociale  
Écologistes et Progressistes pour l'Île-de-France

### Séance plénière du 5 mars 2020

#### **Rapport CR 2020-016 : Politique cinéma & audiovisuelle - Création du volet international du Fonds de soutien - Soutien aux projets de médiations culturelles dans les salles de cinéma franciliennes.**

##### Amendement :

A l'annexe 2 de la délibération relative au "Règlement Médiation culturelle", le premier paragraphe de l'article 3 est ainsi modifié :

*" La demande pourra concerner des postes déjà existants ou des créations de postes. Comme en convient la base du règlement de Minimis (UE) n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 qui fixe un plafond de 200 000 € d'aide publique maximum par société sur une durée de 3 ans, il est possible de solliciter une subvention pour pérenniser le poste, en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années ;"*

##### Exposé des motifs :

#### **POUR UNE MÉDIATION CULTURELLE AMBITIEUSE**

Avec ce nouveau dispositif, l'institution régionale répond en partie aux besoins des exploitants indépendants de cinéma et aux associations franciliennes valorisant la création et oeuvrant à l'élargissement des publics.

Néanmoins, et sous couvert d'expérimentation, l'exécutif régional a choisi de bâtir ce dispositif dans une logique de moindre coût. De la même façon que pour la part régionale des postes subventionnables qui est très basse et ne correspond pas au marché de l'emploi sur ce type de poste, la demande ne peut concerner uniquement les créations de postes.

L'économie de ces structures est trop précaire pour qu'on leur demande, dans le cadre d'un énième appel à projet, de se constituer en force vive d'un secteur par ailleurs essentiel à l'économie francilienne, le cinéma. Il faut au contraire pérenniser les emplois déjà existants, souvent associatifs, ce qui permettra à terme de consolider les assises financières et structurelles de ces organismes trop fragiles en l'état actuel.

Quand d'autres Régions, comme les Hauts-de-France ou la Nouvelle-Aquitaine, ont su développer ce même mécanisme en lien avec le CNC en créant à chaque fois plus d'une vingtaine de postes, la région Île-de-France, la plus riche de France, une des plus riches d'Europe et celle regroupant les plus d'écrans dans notre pays, renvoie l'image d'une institution frileuse agissant à minima, qui peine à desserrer l'étau financier qui empêche toute créativité et production de dispositif ambitieux.

**Céline MALAISÉ**

**Maxime des GAYETS**

Maxime des GAYETS  
Conseiller régional  
Président du Groupe

**Ghislaine SENÉE**

**Eddie AÏT**